

Une cosmétique naturelle, mais pas forcément propre



Le phénomène de "cosmétique propre" est en train de prendre une ampleur démesurée aux États-Unis : entre 2017 et 2018 le marché des produits de soins de peau "naturels" a progressé de 23 % pour atteindre 1,6 milliard de dollars soit plus de 25 % du chiffre des ventes de produits de soins dermatologiques. Les blogs de Gwyneth Paltrow (voulez-vous mettre de l'antigel – c'est-à-dire du propylène glycol-dans votre crème hydratante ?) et d'autres "lanceurs d'alerte" ont initié ce mouvement de la "beauté propre" que la FDA, incapable de préciser ce que recouvrait exactement ce terme, n'a pu réussir à contenir.

Des composés diabolisés

Un éditorial du numéro de *JAMA Dermatology* de septembre revient sur les ingrédients dénoncés par les adeptes de la cosmétologie propre...et il semble que ceux-ci aient été quelque peu désignés au hasard. C'est ainsi que la vaseline est vilipendée malgré ses nombreuses qualités (faible allergénicité, coût réduit, propriétés anti infectieuses, émoullientes etc.) reconnues de longue date par les dermatologues. De même les parabènes sont désignés à la vindicte naturelle alors qu'ils sont les moins allergisants des conservateurs (taux de sensibilisation par contact entre 0,5 et 1,4 %) tels que l'a déclaré l'*American Contact Dermatitis Society* en 2019. Quant aux écrans solaires ils sont qualifiés de toxiques...en l'absence de toute preuve véritable et alors qu'ils sont essentiels pour la prévention des cancers de la peau. Ce n'est là qu'un petit exemple de la liste qui dans certaines entreprises de cosmétiques (telles que *Whole Foods*, par exemple) peut compter plus de 400 composés inacceptables parmi lesquels figurent sulfates, phtalates, parfums, propylène glycol, libérateurs de formaldéhyde, parabènes...etc.

De l'autre côté du miroir, les choses ne sont pourtant pas très reluisantes. Les produits dits "naturels" contiennent par exemple des concentrations élevées d'extraits botaniques, une cause bien identifiée de dermatites de contact irritatives et allergiques et de photosensibilisation (observées chez 6,22 % des utilisateurs de tels produits dans une étude réalisée à Ferrare). Au rayon des conservateurs, on veut à tout prix éviter le formaldéhyde, les parabènes ou le iodopropynyl butylcarbamate dont le pouvoir sensibilisant est pourtant faible, et l'on se tourne vers une utilisation accrue des plantes médicinales...ce qui a conduit récemment à une nouvelle épidémie de dermatites de contact.

Sans preuve scientifique

Mais peu leur chaut, les chantres de la beauté propre suggèrent aussi d'écarter tous les ingrédients suscités, en raison d'un risque accru de perturbation endocrinienne et de cancer en dépit de l'absence de preuve scientifiquement établie d'une relation causale entre ces troubles et la composition des produits cosmétiques utilisés. Or il faut se souvenir que la présence de conservateurs dans ces produits de soins quotidiens prévient la survenue d'infections parfois graves.

Il semble bien qu'il y ait une discordance entre les connaissances des dermatologues sur ce qui convient à la peau et les bases de données de EWG (*Environmental Working Group*) qui pointent des milliers de produits dont la toxicité cutanée est loin d'être unanimement reconnue par les experts. Le CIR (*Cosmetic Ingredient Review*) est justement composé d'experts qui après un examen approfondi des "preuves" ont conclu que le propylène glycol, les parabènes, les sulfates et autres étaient non toxiques et non cancérigènes.

Tout ceci ne va pas sans engendrer une certaine confusion auprès des consommateurs. Aux dermatologues de rester informés et vigilants sur les véritables dangers des ingrédients entrant dans la composition des cosmétiques et produits de soins afin de répondre aux questions de leurs patients...auxquels il faudra bien préciser que ce qui est naturel n'en est pas pour autant nécessairement plus sûr.

Dr Marie-Line Barbet

RÉFÉRENCE

Blair Rubin C et Brod B : Natural does not mean safe-The dirt on clean beauty products. JAMA dermatol., 2019. Publication avancée en ligne le 25 septembre. doi: 10.1001/jamadermatol.2019.2724.